

Les retraites du personnel au sol

Point sur les évolutions attendues pour les retraites du personnel au sol

Nos quatre Caisses :

Sécurité sociale

Si le calcul de l'inflation 2016 est confirmé à 0,6%, il pourrait y avoir une faible revalorisation des pensions en octobre de cette année.

ARRCO-AGIRC

Comme l'inflation s'annonce inférieure à 1%, il n'y aura pas d'augmentation en novembre cette année encore.

CRAF

Dans ces conditions, la CRAF augmenterait les pensions de la moitié de ce qu'aura donné la Sécurité sociale, mais seulement en avril 2018.

Avenir des retraites

La grande inconnue est l'attitude du nouveau gouvernement face au problème des retraites, sachant que le report à 65 ans de l'âge légal résoudrait le déficit des Caisses pour plusieurs années.

Les grands axes de réforme, sans parler de l'augmentation des pensions de certaines catégories de retraités qui était au programme de plusieurs candidats, sont :

- Augmentation de l'âge légal de départ, d'un coup ou progressivement, mais ce n'est malheureusement pas au programme du nouveau Président !
- Fusion des Caisses Arrco et Agirc, envisagé depuis plusieurs années et qui va se faire, mais qui n'apportera rien au fonctionnement de ces caisses, sinon un allègement du déficit chronique de l'Agirc.
- Suppression des régimes spéciaux et uniformisation des conditions de retraite du régime public et du privé, qui ne peut se concevoir que pour les nouveaux embauchés, aussi bien fonctionnaires qu'agents civils, mais que l'on doit commencer le plus vite possible si l'on veut des effets rapides. Cette mesure est au programme du nouveau gouvernement.

Fonctionnement de la CRAF

Les adhérents. Ils sont maintenant 32000, 16000 retraités et 16000 droits différés, comprenant les actifs et ceux qui ont quitté la Compagnie avant leur retraite.

L'âge de liquidation augmente faiblement, il y a encore 20% de départs à 60 ans, malgré l'application d'un coefficient réducteur d'anticipation. Ils sont 46% à partir à 61 ans, le reste entre 62 et 70 ans.

Fin 2015 il y avait 36 centenaires, mais cette année, au 1^{er} janvier 2017, ils ne sont plus que 17, 14 hommes et 3 femmes.

Les pensions, y compris les rachats de droits pour les pensions faibles, ont coûté 65 millions en 2016.

Le fonds de réserve n'a rapporté que 3% en 2016, mais, avec le paiement des pensions, il a diminué de 26 millions, à 451 millions.

Etienne Couteaux
Membre du CA de la CRAF